

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00382

**ETUDE D'ECOLOGIE INDUSTRIELLE - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION
DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE
FOREZ SUD (ACCTIFS)**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON,
M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171017-D20170038210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171120

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

ETUDE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE FOREZ SUD (ACCTIFS)

La Communauté Urbaine souhaite exercer pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à répondre à leurs besoins. L'enjeu réside dans le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Communauté Urbaine en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises.

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole s'est engagée dans un ambitieux projet de transition énergétique et a inscrit l'économie circulaire dans son plan d'actions. L'écologie industrielle, qui permet d'optimiser le réemploi de l'énergie et de l'ensemble des ressources des entreprises situées dans un périmètre géographique restreint, s'inscrit dans ce cadre. C'est pourquoi, Saint-Etienne Métropole a inscrit une étude d'écologie industrielle dans la convention cadre signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations en 2017.

Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé. ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 120 adhérents représentant plus de 7 000 emplois. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chamboeuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-Les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Communauté Urbaine. Sur les 120 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le club a pour objectifs de :

- se rencontrer pour échanger des expériences ;
- mettre en place des solutions collectives et mutualiser les besoins ;
- être un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises ;
- renforcer l'image des sites industriels.

Le club ACCTIFS est engagé dans la thématique du développement durable et a organisé pour ses adhérents un séminaire d'échange sur ce sujet le jeudi 12 septembre 2017. Fort de cet engagement, il souhaite faciliter la réussite du projet d'écologie industrielle du territoire et sollicite de la part de Saint-Etienne Métropole une subvention d'un montant de 3 500 € pour les années 2017 et 2018 dans le but de couvrir une partie des frais de fonctionnement engagés dans le projet. Elle s'engage en contrepartie à participer au comité technique et au comité de pilotage de l'étude, à co-animer les ateliers de synergie organisés sur le territoire, à inscrire cette thématique dans son programme d'actions 2017-2018, et à favoriser, suite à l'étude, l'émergence de projets concrets de synergie industrielle.

Considérant que cette mission n'a pas été intégrée à la convention signée entre Saint-Etienne Métropole et ACCTIFS en 2017, et considérant le rôle primordial du club dans

la réussite de ce projet, il est proposé d'attribuer une subvention de 3500 € pour la participation à ce dernier.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention totale de 3 500 € au club ACCTIFS pour l'année 2017 au titre de leur engagement en faveur de l'économie circulaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée à la destination DDENERGIE sur le budget de fonctionnement du développement durable à l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU